

## Regards indiscrets sur le demi-fond – Dossier 4



*Au sein de l'EPR Hainaut-Brabant wallon, des innovations sportives ont été apportées l'hiver dernier par les instances récemment élues. Ce qui invita « Coulon Futé » à revoir la conception de la présentation hebdomadaire des dossiers résultats...*

La notion de *Sections* introduite en vitesse délimitant des lâchers recensés a alimenté à foison la préparation de la campagne 2026. Rien de plus normal à vrai dire car la position géographique est un élément sportif des plus sensibles. Le projet, initialement mis sur pied par les instances élues de l'EPR Hainaut-Brabant wallon, a néanmoins subi *in fine* quelques retouches dans le domaine des courtes distances. En effet se sont imposées des retouches dans la partie est du Hainaut sous forme de la création d'une *Section supplémentaire* accordée à *Charleroi Est* et de lâchers individuels en petite vitesse octroyés à *Froidchapelle* et à l'*Entente des Quatre*. Au décompte final, la restructuration réalisée a permis, en avril, pour rappel un mois sans concurrence rencontrée par la vitesse, de réunir des contingents « *pantagruéliques* » représentatifs recherchés par priorité, pour leurs faibles coefficients des performances forgées, par les aficionados des championnats nationaux

**Objectif subliminal.** En demi-fond, en 2026, un pas significatif sur le chemin de l'instauration, à très... très court terme, a été franchi. Des concours provinciaux dans cette spécificité sont en attente dans les cartons directionnels comme l'atteste une confrontation EPROise expérimentale programmée en fin de saison au moment où les enjeux sportifs sont en principe moindres. Dès à présent, il s'impose d'être conscient de devoir se montrer prudent et réservé car tirer des conclusions tirées d'un exemple n'étaient nullement des conclusions fondées, objectivement. L'orientation du vent, les conditions climatiques, l'avancement de la mue, la période de forme descendante... demandent de faire preuve de réserve.

**Duo.** Les cinq *Sections opérationnelles en vitesse* se transforment, en 2026, en **deux Sections en demi-fond**. Ainsi les *Sections* de vitesse 1 (Tournaisis : Estaimbourg – Froidmont – Taintignies – Tournai) et 2 (Ouest – Frontalière – Entente des V – Ath – Lessines – Blaton – Espoir: Blaugies-Herchies-Silly – Les Tenaces : Braine-le-Comte-Masnuy-Saint-Jean-Soignies) définissent la **Section 1 « transparisienne »** dont le lâcher et le résultat général couvrent la partie occidentale du Hainaut grignotant sur l'est. Ainsi encore, les *Sections* de vitesse 3 (Estinnes-au-Val – Givry (2) – Courcelles – Marche-lez-Ecaussines – Braine-le-Château), 4 (Charleroi Est : Marbaix-le-Tour – Thirimont - Farciennes – Frasnes-lez-Gosselies- - Froidchapelle) et 5 (Brabant wallon : Autre-Eglise – Beauvechain – Mont-Saint-Guibert– Nethen – Ramillies-Perwez – Wavre) définissent la **Section 2 « transparisienne »** dont le lâcher et le résultat général couvrent la Brabant wallon et la partie orientale du Hainaut grignotant sur l'ouest. La liberté de circulation, précédemment acquise dans cette spécificité, permet à l'amateur de choisir une des deux *Sections*, d'y rester ensuite fidèle durant toute la saison. Il est à noter que les sociétés citées en vitesse ne sont pas nécessairement présentes sur le front du demi-fond.

**Bis repetita.** Les résultats exclusifs composés par « *Coulon Futé* » lors de précédentes campagnes n'ont plus de raison sportive d'être pour cause de double emploi avec le résultat général de la *Section*. Chaque dossier est désormais présenté sous forme de tableaux recensant les données techniques d'une journée. Et ce, à des fins d'alimenter des réflexions objectives cherchant à construire un demain rencontrant l'adhésion du plus grand nombre possible d'amateurs.



**Sections 1&2 – ZW1**

- **Hainaut occidental : Tournais, Leuze, Ath, Lessines**
- **Soignies**

**Lorris**

Hainaut - Section 1&2	beau calme	Attendre	23/05 06:39
-----------------------	------------	----------	-------------

*Pointeur général* : **Lequenne-Houfflain, Pottes**



<b>Vieux/Yearlings</b>	Contingent	Vitesse du pointeur	Vitesse de clôture par 3
Général	1.351	1402.91	1169.88
Hainaut occidental	1.248	1402.91	1177.49
Soignies	103	1325.80	1056.24
<b>Vieux</b>	Contingent	Vitesse du pointeur	Vitesse de clôture par 3
Général	613	1402.91	1188.43
Hainaut occidental	570	1402.91	1193.84
Soignies	43	1325.80	1084.45
<b>Yearlings</b>	Contingent	Vitesse du pointeur	Vitesse de clôture par 3
Général	738	1380.45	1146.62
Hainaut occidental	678	1380.45	1152.96
Soignies	60	1325.21	1056.24



## Sections 3 & 4 & 5 – Nouveau Petit Club.

- **Section 3** : Estinnes-au-Val, Givry (2), Courcelles, Marche-lez-Ecaussines
- **Section 4** : Charleroi Est (Marbaix-la-Tour, Thirimont, Farciennes, Frasnes-lez-Gosselies, Froidchapelle)
- **Section 5** : Brabant wallon (Autre-Eglise, Mont-Saint-Guibert, Ramillies- Perwez).

### Lorris

Pointeur général : **Metens Jean-Paul, Virginal-Samme**



<b>Vieux/Yearlings</b>	Contingent	Vitesse du pointeur	Vitesse de clôture par 3
Général	3.420	1361.93	1178.38
Section 3	1.710	1361.93	1185.74
Section 4	885	1305.31	1142.56
Secteur 5	825	1341.62	1186.10
<b>Vieux</b>	Contingent	Vitesse du pointeur	Vitesse de clôture par 3
Général	1.526	1361.93	1195.51
Section 3	786	1361.93	1206.28
Section 4	483	1294.84	1151.41
Section 5	257	1309.71	1201.35
<b>Yearlings</b>	Contingent	Vitesse du pointeur	Vitesse de clôture par 3
Général	1.894	1342.47	1160.35
Section 3	924	1342.47	1159.66
Section 4	402	1305.31	1133.82
Section 5	568	1341.62	1174.04



**Vous devez savoir !** Présenter un tableau numérique nécessite la concordance entre les données qui y sont données. C'est le fruit de la transparence que prône « *Coulon Futé* ».

Pour rappel, le nombre exprimant le contingent total recensé dans une catégorie du tableau doit être égal ou à la limite inférieur à la somme des contingents des doublages locaux dans cette catégorie. Le Brabant wallon (idem doublage Hainaut) pose problème car si on reprend les données du doublage local *Brabant wallon* (idem doublage Hainaut), le contingent général de la catégorie est dépassé par la somme des contingents des doublages locaux.

Après investigations auprès de sources sûres et compétentes, « *Coulon Futé* » a appris que ledit doublage local *Brabant wallon* reprend tous les amateurs de cette province qui ont participé à l'épreuve (même ceux d'autres province). Ce qui implique et justifie les doublons existants. De ce fait, il faut prendre en considération les données du *Brabant Est* qui reprend les données tous les amateurs ayant enlogés dans une des sociétés du brabant wallon (Mony-Saint-Guilbert, Orp, Ramillies-Perwez).

